



Je sauvegarde sur le disque local ou sur le réseau ???

On peut sauvegarder ses documents sur l'espace disque local ou sur le réseau.

Le poste de travail qui est mis à votre disposition possède une connexion réseau à laquelle vous pouvez accéder en passant par *Poste de travail*, à condition de vous être identifié à l'aide de votre nom d'utilisateur Novell.

Sur les postes administratifs, la lettre « I » représente votre espace réseau personnel pour déposer vos documents de travail et sous la lettre « J », vous trouverez les autres espaces du réseau qui vous sont permis.

Sur les postes pédagogiques (profs), la lettre « H » représente votre espace réseau personnel pour déposer vos documents de travail.

Vos documents de travail doivent être sauvegardés sur l'espace réseau pour une sécurité accrue des données.

Afin d'alléger l'espace disque des serveurs et ainsi réduire le temps de prise de copie, vous devez sauvegarder vos documents personnels (autres que pour le travail, ex. : photos personnelles) sur le disque local (lettre « C : ») ou encore sur une clef USB.

Une copie de sécurité de tous les documents enregistrés sur le réseau se fait automatiquement chaque soir. Un historique de trois semaines est conservé. Il est donc possible de restaurer une sauvegarde d'une version enregistrée au cours des sept derniers jours ou des trois dernières semaines, par exemple dans le cas où on écrase un fichier accidentellement.

BON À SAVOIR

- L'emplacement de sauvegarde par défaut, pour la plupart des logiciels, est *C:\Documents and Settings\cegep\Mes documents*. Les documents enregistrés sous ce répertoire ne sont pas pris en copie de sécurité le soir.
- Le dimanche, une copie de sécurité est envoyée dans nos locaux de Varennes (en cas d'incendie majeur).

Notez que les trucs informatiques sont disponibles sur Infos-ST / Procédures informatiques

Avant l'impression, il faut penser à l'Environnement.